

QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LA COVID-19 ET LE CANCER

Questions	Réponses
<p>Quel est l'impact de la COVID-19 sur l'accès aux services de dépistage du cancer ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est probable que les rendez-vous de dépistage systématique, par exemple les tests de dépistage du cancer du col de l'utérus et les mammographies, soient reportés durant la pandémie de COVID-19, en particulier dans les milieux où il y a une transmission communautaire. • Retarder le dépistage du cancer de plusieurs mois n'a probablement aucun impact négatif, étant donné qu'il existe un avantage significatif à éviter la transmission de la COVID-19 dans les établissements de soins de santé. • Toute personne présentant des symptômes évocateurs d'un cancer doit contacter son prestataire de soins de santé pour obtenir des conseils et ne doit pas retarder son examen et ses soins.
<p>Impact de la COVID-19 sur les procédures de diagnostic et de stadification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les tests pour diagnostiquer ou déterminer le stade du cancer peuvent être retardés si le risque d'infection par la COVID-19 l'emporte sur les avantages des tests. Cela peut s'appliquer aux patients qui ont montré des signes suspects de cancer à faible risque d'évolution rapide, comme des anomalies mineures à la mammographie. Cela doit être discuté au cas par cas. • Chez certaines personnes atteintes de cancer, les procédures de stadification peuvent être limitées à celles qui sont les plus cruciales pour orienter le traitement.
<p>Impact de la COVID-19 sur le traitement du cancer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans de traitement du cancer peuvent être adaptés afin de minimiser les risques pour la santé résultant de la pandémie de COVID-19. Les personnes atteintes de cancer devraient être sensibilisées aux changements dans la prise de décision et encouragées à communiquer régulièrement avec leurs prestataires de soins pour éviter de donner l'impression que leurs soins contre le cancer sont ignorés. • La stratégie d'adaptation peut varier en fonction de l'objectif thérapeutique. Par exemple, le traitement curatif peut se poursuivre comme prévu pour assurer les meilleures chances de rémission. Lorsque les risques liés au virus de la COVID-19 l'emportent sur les avantages potentiels d'un traitement cytotoxique ou immunosuppresseur, par exemple pour les personnes âgées souffrant d'une maladie avancée ou en phase terminale et présentant des comorbidités, le traitement peut être reporté ou un autre plan peut être mis en œuvre.
<p>Impact de la COVID-19 sur la gestion des effets secondaires du traitement du cancer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les modalités de traitement du cancer peuvent entraîner des effets secondaires importants, dont certains peuvent nécessiter une hospitalisation. • Les personnes atteintes de cancer doivent continuer à signaler tout effet secondaire du traitement du cancer à leur médecin ou à leur infirmière.

	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure du possible, les rendez-vous habituels en présentiel peuvent être remplacés par des consultations téléphoniques ou par des réunions virtuelles (vidéo). Le prestataire de soins de santé doit maintenir une communication régulière pour évaluer et aider à gérer ces effets secondaires. • Le médecin peut prendre des précautions supplémentaires pendant cette période afin de réduire au minimum les visites à l'hôpital liées à la gestion des effets secondaires.
<p>Quel est l'impact de la COVID-19 sur la prise en charge du cancer ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chez les personnes atteintes de cancer qui développent des symptômes de COVID-19, la priorité médicale sera d'isoler et de traiter l'infection à la COVID-19 plutôt que le cancer. • Le traitement du cancer reprendra probablement une fois que le patient se sera suffisamment remis de la COVID-19 et qu'il n'y aura plus de preuve d'une infection virale en cours.
<p>Impact de la COVID-19 sur les soins de fin de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La pandémie de COVID-19 est susceptible d'affecter les plans de traitement en fin de vie. • Les hôpitaux et les centres de soins palliatifs pourraient restreindre les visites durant la pandémie. Par conséquent, les patients en traitement de soins palliatifs pourraient avoir la possibilité d'être soignés à domicile par leur famille plutôt que dans un établissement de soins, si possible. • Il est important de noter que même lorsqu'ils sont soignés à domicile, les visites ne seront pas autorisées conformément règles actuelles concernant la distanciation sociale. • Dans la mesure du possible, les patients sous traitement de soins palliatifs peuvent rester en contact avec leurs proches par appels téléphoniques et par réunion virtuelle (vidéo).